



# Safety chez Swisscom

Règle "Levage & port de charges- générale" (025)

© SiBe Safety Swisscom Konzern



# Safety chez Swisscom

## Règle "Levage & port de charges" (025)



### Décret du Conseil fédérale du 24.12.1903 "Interdiction de porter des sacs de 125 kg dans les moulins et les dépôts"

*Le Conseil fédéral, sur demande du Département de l'industrie, à pris la décision suivante:*

Dans les exploitations (moulins, dépôts et similaires) soumises à la loi fédérale du 23 mars 1877 sur le travail dans les usines et à la loi fédérale du 26 avril 1887 sur l'étendue de la responsabilité et l'intégration de la loi fédérale du 25 juin 1881, **il est interdit à tout travailleur de lever à la main ou de porter une charge nette supérieure à 100 kg (...)**



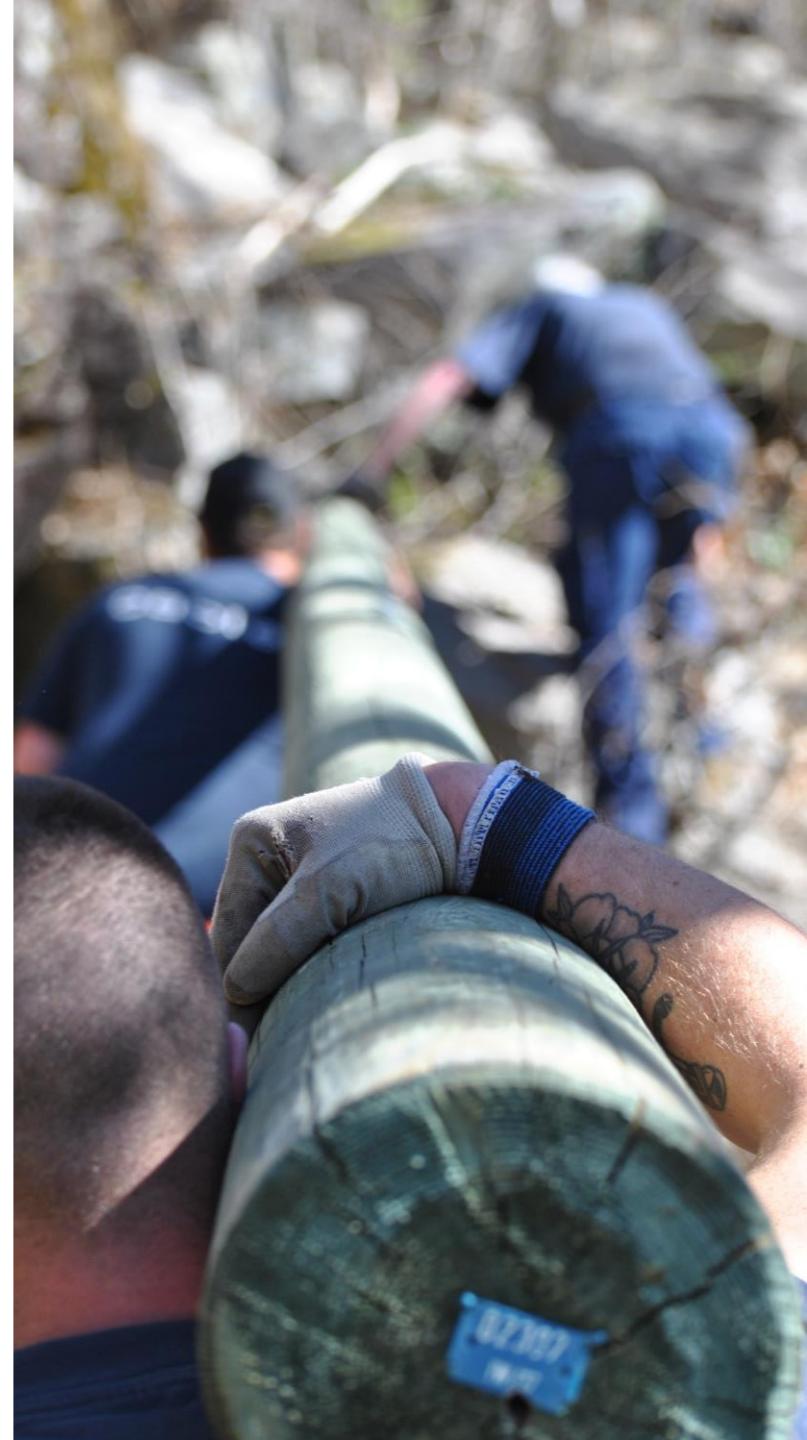


# Safety chez Swisscom

## Règle "Levage & port de charges" (025)

### Règles de base

- A. Le levage manuel de charge doit être limité au minimum → utiliser, dès que possible, des moyens auxiliaires mécaniques
- B. Critères clés pour l'évaluation de la valeur d'une charge:
  - **Contraintes corporelles** (*durée de chaque processus de manutention*)
  - **Poids de la charge** (*qui exécute le processus – homme/femme?*)
  - **Posture et distance de la charge**
  - **Conditions de travail**
  - *Stature e constitution physique doivent également être prises en compte!*
- C. Éviter de dépassées les charges de 40 kg/hommes et 25 kg/femmes!
- D. Transportez des charges lourdes et volumineuses à deux/trois (p.ex. poteaux en bois)
- E. EPI appropriés (gants de travail, chaussures solides, etc.)
- F. Utiliser des outils de travail à direction manuelle





# Safety chez Swisscom

## Règle "Levage & port de charges" (025)



1



2



3



4



5

### Levage et port CORRECT



10



9



8



7



6